



Union syndicale
Solidaires

Sud-Solidaires BPCE
21 B, rue Edmond Proust
79000 NIORT
06-37-61-34-04 / 06-15-79-25-99
www.ceapc.sudbpce.com



EN DIRECT DE LA NÉGO LOCALE:

LES PROPOSITIONS PATRONALES

AU VERSO

Infos de Sud

SU/CGC/ PATRONS: LA LUNE DE MIEL N'EN FINIT PAS, LE TOUT SPONSORISÉ PAR LES SALARIÉ-ES

Coluche disait : « *si les milieux autorisés s'autorisent à penser ...* » les conditions de travail ne sont pas prêtes de s'améliorer ! Comme l'ont dit d'autres avant nous « *si vous voulez enterrer un problème créez des commissions* » et c'est exactement ça ...



S'il y a un sujet qui doit faire l'unanimité c'est bien celui **sur les conditions de travail.**

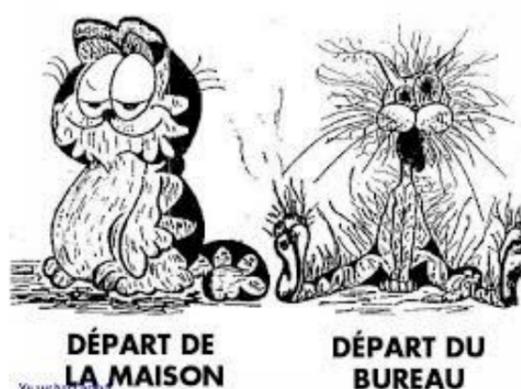
Et bien non ! En tout cas pas pour les élu-es du SU et de la CGC pour qui « *tout va bien madame la marquise* » et qui ont voté **CONTRE** le droit d'alerte.

Ce mercredi 12 février, un CSE extra a été organisé dans le but de voter Pour ou Contre l'amélioration des conditions de travail.

Sud-Solidaires est intervenu pour demander un plan d'action immédiat et précis de la direction afin de trouver des solutions pérennes pour lutter contre les agressions et améliorer les conditions de travail.

Et là 2 opinions complètement différentes sont apparues :

L'une portée par **Sud-Solidaires** demandant sans délais la mise en place d'un plan d'action.



L'autre portée par le SU/CGC demandant à ce que des commissions soient saisies pour « *si vous voulez enterrer un problème créez des commissions* », c'est exactement ça!

Comme disait Coluche: « *si les*

milieux autorisés s'autorisent à penser ... » les conditions de travail ne sont pas prêtes de s'améliorer !

L'entreprise à procédé au vote pour la mise en place du droit d'alerte :

Pour : Sud-Solidaires et RSP: 6 voix

Contre : SU 11 voix, Abstention : CGC et CFDT 5 voix

Triste journée pour les salarié-es !

PS : Surprise du chef ce jeudi 13 février au matin la CGC, aux ordres du SU, a décidé de changer son vote et de voter **CONTRE** le droit d'alerte !

A MOURIR DE RIRE...OU A PLEURER ...



**SUD TEND LA MAIN A TOUS LES
ÉLU-ES DU CSE POUR DEMAN-
DER UN CSE EXTRA ET VOTER
UNE EXPERTISE SUR NOS CON-
DITIONS DE TRAVAIL
BAS LES MASQUES : POUR OU
CONTRE LES SALARIÉ-ES**

Nous devons agir, de suite et fermement afin de nous inscrire pleinement dans notre rôle de **Représentant-e du Personnel**. Nous sommes toutes et tous élu-es pour cela par les salarié-es de la CEAPC.

Les élu-es **Sud-Solidaires** ont fait avec l'aide des inspecteurs/trices du travail, des constats et des rappels à la loi qui sont actés et envoyés à la direction. Les élu-es SU ont envoyé une lettre ouverte à la Présidente du Cos et au Président du Directoire. Les élu-es RSP ont inscrit un droit d'alerte. Et que fait la direction ? Rien

Toutes et tous ensemble, élu-es au CSE, faisons en sorte que des solutions soient enfin proposées et actées pour améliorer les conditions de travail, que les heures supplémentaires soient enfin payées, que les risques pesant sur la santé physique et mentale des collègues soient enfin diminués, que des solutions soient trouvées pour diminuer l'intensité et le nombre d'agressions. Pour ce faire, nous exigeons la tenue d'un CSE extra.

Il nous apparaît plus que temps d'avoir une position commune sur cette exigence, il en va de notre santé à toutes et tous

Les propositions du patron :

- 26/12, agences fermées, 1/2 RTT employeur
- CESU handicap, pareil qu'en 2019
- IK vélo et achat vélo, en cours !
- 0,5 % de plus mais uniquement dans l'enveloppe des augmentations individuelles
- Tickets Resto : plus 10 cts d'euros, dont 4 à notre charge !!!

Whoua ! On en reste BABA !

Qui osera signer cet accord qui n'est favorable que pour le patron ?

Sud-Solidaires demande un salaire mini de 1700 euros net, une prime de 1000 euros, une augmentation générale des salaires de 5 %, entre autres.

**EN DIRECT DE LA
NEGO SALARIALE AVANT
DERNIERE RÉUNION**

